

# LIVRET GESTES VERTS



Œuvrons pour réaliser une  
opération d'aménagement durable

# Démarche Développement Durable de MIDPARC

---

Ce livret Gestes verts recense les enjeux et les objectifs de développement durable de MIDPARC.

Destiné aux industriels, ce livret Gestes verts est établi pour vous permettre de prolonger cette démarche au travers un ensemble de prescriptions et recommandations environnementales à déployer auprès des vos parties prenantes.

Ce livret Gestes verts a pour vocation de vous accompagner dans la mise en œuvre des prescriptions et recommandations environnementales et vous permettre ainsi de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable de MIDPARC.

Avec les informations contenues dans ce Livret Gestes Verts, de la bonne volonté et du bon sens, vous parviendrez sans difficulté à assurer une gestion plus durable de votre entreprise et réduire ainsi ses impacts sur l'environnement, ce qui renforcera l'image de votre entreprise aussi bien en interne qu'en externe.



## **1 Mobilité et accessibilité**

---



## **2 Patrimoine, paysage et identité**

---



## **3 Eau**

---



## **4 Energie et climat**

---



## **5 Matériaux et équipements**

---



## **6 Déchets**

---



## **7 Ecosystèmes et biodiversité**

---



## **8 Risques naturels et technologiques**

---



## **9 Santé**

---



## **10 Ambiances et espaces publics**

---



## **11 Insertion, formation et sensibilisation**

---



## **12 Attractivité, dynamique et filières locales**

---



# Mobilité et accessibilité

La mobilité est au cœur d'enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Tout nouvel industriel qui s'implante dans une zone industrielle est confronté à des questions de mobilité et d'accessibilité essentielles au bon fonctionnement de son activité : facilité d'accès des employés, gestion des flux des marchandises, gestion du stationnement, sécurité routière, fluidité du trafic à l'intérieur du parc,...

**Les questions de mobilité et d'accessibilité sont ainsi des facteurs d'attractivité déterminants pour les industriels.**



## Enjeux pour MIDPARC

La création d'un parc industriel impacte fortement la mobilité dans le territoire : un nombre important d'employés vont se rendre quotidiennement sur leur nouveau lieu de travail, des visiteurs et des sous-traitants vont se rendre sur place chaque jour...

En parallèle, le trafic de poids lourds va se développer afin d'assurer la logistique (approvisionnement des industriels, transport des marchandises...).

Les impacts vont se ressentir à la fois sur le trafic induit qui doit être géré de manière efficace et sur les déplacements internes qui doivent pouvoir être effectués en toute sécurité (risques de collisions, cohabitation de flux PL/VL/piétons...)

**Faciliter l'accessibilité au site pour tous les usagers du parc**

**Fluidifier et sécuriser la circulation au sein du parc**

## Objectifs pour MIDPARC

Faciliter les déplacements domicile/travail des usagers du parc

Faciliter l'accessibilité des transporteurs au parc

Faciliter les déplacements à l'intérieur du parc industriel.

# Quelles sont mes obligations?



## Interdire le stationnement sur les voies, en dehors des zones dédiées

Pour des raisons de fluidité de la circulation interne et de sécurité, les interdictions de stationnement sur les voies, en dehors des zones dédiées, doivent absolument être respectées par tous. Cela permettra également une facilité d'accès aux véhicules d'urgence qui doivent pouvoir circuler en tout temps et sans contrainte sur le parc.

Chaque industriel est responsable, à son échelle, du respect des règles de stationnement sur la zone : des actions d'information, de prévention, de sensibilisation du personnel sont nécessaires.



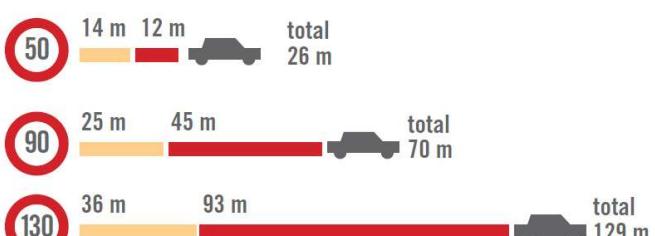
## Respecter et maintenir les places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite

A l'intérieur des unités industrielles, des places de stationnement sont dédiées aux personnes à mobilité réduite. Ces places doivent être respectées : des actions de sensibilisations du personnel sont nécessaires.

## Respecter les limites de vitesse indiquées sur les panneaux signalétiques

Les consignes de respect des limites de vitesse doivent impérativement être respectées pour garantir la sécurité de tous sur la zone. Les industriels sont appelés à le rappeler à leurs équipes aussi souvent que nécessaire.

### DISTANCES D'ARRÊT EN FONCTION DE LA VITESSE



Distance parcourue pendant le temps de réaction (une seconde).

Distance moyenne de freinage sur sol sec et horizontal (elle peut être doublée sur route mouillée ou en cas de glissement).



# Que puis-je faire de plus?



## Mettre en place une navette de transport pour les employés

La mise en place de navettes pour l'acheminement du personnel vers le lieu du travail est un atout pour l'attractivité de l'entreprise. C'est aussi une nécessité pour beaucoup d'employés non motorisés, en raison de l'éloignement de MIDPARC par rapport aux centres urbains.

Ces navettes sont fortement encouragées d'autant plus qu'elles assurent le respect des horaires de travail et permettent de réduire l'impact environnemental et social des transports routiers (pollution, coût à l'usager, congestion de la circulation,...)

## Faciliter le covoiturage avec des outils adaptés et prévoir des places de stationnement dédiées

Plusieurs solutions pour encourager le covoiturage : adhésion à une plateforme de covoiturage en ligne, sensibilisation du personnel, tableau d'affichage des offres et demandes...

Des places de stationnement dédiées peuvent également être proposées : elles peuvent être réservées aux véhicules inscrits dans la démarche, avec badge sur le pare-brise.



## Mettre en place un service de restauration sur place (type cantine/livraison de repas)

L'objectif est d'encourager les salariés à déjeuner sur place. Non seulement cela limite les déplacements et le temps perdu, mais c'est aussi l'occasion d'échanges fructueux et de création de liens sociaux propices au bon fonctionnement de l'entreprise.

## Prévoir un espace extérieur permettant le pique-nique

Afin de favoriser le déjeuner sur place, la convivialité et les échanges sociaux, la création d'un espace de pique-nique est toujours une bonne idée.

Cette solution présente également de nombreux avantages dans le cas d'une crise sanitaire comme celle du Covid-19



# Patrimoine, Paysage et Identité

Au delà de leur impact sur le paysage ou la consommation en espaces, les zones industrielles sont également des lieux de vie pour les personnes qui y travaillent.

Dans ce contexte, la création d'espaces publics et de bâtiments de qualité est un atout valorisant : ils renforcent l'attractivité de la zone et favorisent le bien-être des usagers du parc.

**Pour une vision d'ensemble harmonieuse de la zone, la qualité paysagère dépend également du traitement des parcelles privées.**



## Enjeux pour MIDPARC

La réussite d'une zone industrielle passe par l'image positive qu'elle véhicule (dynamisme, innovation) pour les entreprises qui s'y implantent et s'y développent, et par la qualité de vie et d'usage pour les employés qui viennent y travailler chaque jour.

Une approche qualitative permet d'attirer et d'accueillir les investisseurs dans les meilleures conditions, d'offrir une expérience agréable aux clients et visiteurs, et d'œuvrer pour la qualité de vie de tous.

**Donner une identité paysagère et architecturale au parc**

## Objectifs pour MIDPARC

Garantir une harmonisation des espaces communs.

S'inscrire dans la continuité des standards architecturaux des premières tranches de MIDPARC

## Quelles sont mes obligations?

### Maintenir les espaces paysagers extérieurs en parfait état d'entretien (arrosage, tonte taille)



Les espaces verts doivent être entretenus régulièrement afin de garantir la qualité visuelle des aménagements. Les déchets et envols doivent être ramassés aussi souvent que nécessaire. Des poubelles et cendriers doivent être disposés pour encourager les bons comportements.



### Aménager l'aire de stockage extérieur de façon à l'intégrer dans le paysage et à le rendre invisible depuis les voies principales

Les stockages de matériaux, de produits et de déchets ne doivent pas être visibles depuis les voies principales. Ils doivent être dissimulés à l'arrière des bâtiments autant que possible, et doivent bénéficier d'aménagements paysagers autant que nécessaire.



# Eau

La gestion de l'eau et la préservation des ressources sont des enjeux majeurs pour le Maroc. L'eau est rare et précieuse et doit faire l'objet de toutes les attentions, que ce soit d'un point de vue quantitatif ou qualitatif. La limitation des besoins et la préservation des ressources sont à prendre en compte le plus en amont possible des aménagements et des constructions.

**Une gestion économe et responsable de l'eau permet à la fois de rationnaliser les coûts et de participer à la préservation de cette ressource vitale pour l'humanité.**



## Enjeux pour MIDPARC

Le développement d'activités industrielles est souvent consommateur d'eau et générateur de rejets polluants. De nombreuses mesures sont imposées à tous sur MIDPARC pour limiter les risques d'impact des activités industrielles sur la qualité des ressources en eau.

Chaque industriel dispose, à son échelle, de moyens d'actions supplémentaires : choix de process économiques en eau, mise en œuvre de traitements efficaces, sensibilisation des employés pour un usage économique de l'eau,...

## Préserver la ressource en eau

## Objectifs pour MIDPARC

Optimiser les consommations d'eau

Limiter le risque de pollution des eaux souterraines et superficielles

## Quelles sont mes obligations?

**Respecter les limites de rejet des eaux usées industrielles prescrites dans le cahier des charges d'urbanisme**

**Proscrire tout rejet de produits dangereux dans le réseau des eaux usées**

**Proscrire tout rejet d'eaux usées dans le milieu naturel (superficiel ou souterrain)**

Les réseaux eaux pluviales et eaux usées sont séparatifs. Dans le cas de rejets susceptibles de présenter des risques importants de pollution, les réseaux eaux industrielles et eaux domestiques sont séparatifs. Les réseaux eaux usées sont raccordés aux collecteurs principaux. Il faut donc interdire le déversement d'eaux usées dans des puisards ou fossés. Les eaux industrielles doivent être traitées avant leur rejet dans le réseau collectif afin de les ramener aux seuils admissibles. Tout rejet de produits dangereux dans le réseau d'eaux usées est donc interdit. Les industriels sont dans l'obligation de permettre l'accès aux installations pour toute prise d'échantillons des effluents industriels.

Les industriels ont la responsabilité de respecter ces règles de façon rigoureuse.



**Prévoir des dispositifs de rétention pour tout stock de liquides dangereux ou insalubres**

Il existe de nombreuses solutions permettant de stocker en toute sécurité des produits polluants, dangereux, toxiques...: zone de stockage ventilée, armoire de stockage avec bacs de rétention, plateformes de rétention avec contenants adaptées aux produits dangereux,... Chaque industriel est responsable de la sécurité du stockage de tels produits.

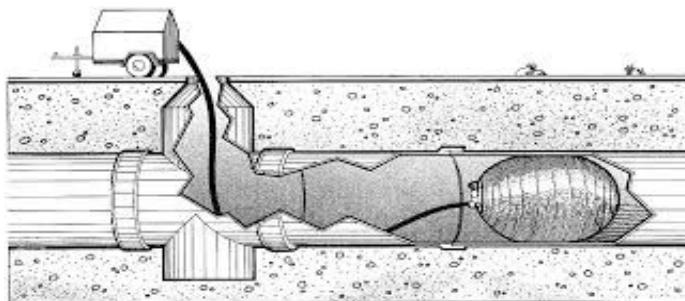


## Quelles sont mes obligations?



### Disposer de procédures et de kits d'intervention en cas de déversement de liquides dangereux ou insalubres susceptibles de polluer les sols et les eaux souterraines

Chaque industriel doit disposer sur son site de dispositifs de rétention de pollutions accidentelles. Ces dispositifs doivent être adaptés aux types de produits dangereux et aux volumes stockés sur le site. Il peut s'agir de simples kits d'absorption si les risques et les volumes sont très faibles ou de dispositifs plus élaborés. Le personnel doit de plus être formé à leur usage. Des procédures adaptées doivent être mises en place.



### Ne pas utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts



L'emploi de produits phytosanitaires est fortement déconseillé. Ils détruisent l'écosystème environnant bien au-delà de l'espace vert. Favoriser le désherbage manuel permet de limiter les apports de produits phytosanitaires : il s'agit de couper ou d'arracher manuellement les « mauvaises herbes », de tailler peu mais mieux...

Favoriser également l'utilisation de produits respectueux de l'environnement : insecticides ou désherbants naturels, désherbeur thermique ou à eau chaude...



# Que puis-je faire de plus?

## Utiliser des produits d'entretien bénéficiant d'un label écologique

Il est recommandé d'acheter préférentiellement des produits de nettoyage et d'entretien bénéficiant d'un label écologique, et également d'exiger l'utilisation de tels produits par les sociétés de nettoyage.

Les produits écologiques sont en plein développement au Maroc et il est de plus en plus facile de s'en procurer.

De même, les travaux de nettoyage et d'entretien pouvant se faire sans produits chimiques sont à encourager : par exemple, le lavage des vitres ou des sols par un nettoyeur vapeur.



## Agir en interne pour économiser l'eau et éviter la pollution : sensibilisation du personnel, formations adaptées aux postes de travail

Vos employés sont les premiers acteurs des gestes verts dans votre entreprise : chacun d'eux peut agir, à son niveau, pour préserver l'environnement. Les gestes qu'ils accompliront sont également des sources d'économie pour votre entreprise : réduction de la consommation d'eau, prévention de la pollution accidentelle due aux rejets liquides, ...

Chaque industriel est encouragé à sensibiliser régulièrement ses employés en recourant à différents outils : 1/4h d'information, affichage, consignes spécifiques aux postes de travail, ...

## Limiter l'arrosage au strict nécessaire

Arroser au plus juste, grâce à du matériel et un apport en eau adaptés, permet de réduire sensiblement la facture d'eau. Cela passe également par le choix d'espèces végétales économies en eau.



# Energie et climat

Les consommations d'énergie et les changements climatiques sont intimement liés, et la nécessité de lutter contre l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre est désormais une évidence. C'est une responsabilité collective. Ceci impose une réflexion sur le recours aux énergies renouvelables et sur les solutions d'optimisation des consommations d'énergie lors de la conception du parc et des bâtiments industriels. D'autres actions peuvent également être initiées par les industriels pour réduire la facture énergétique.

**L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas. C'est aussi la moins polluante.**



## Enjeux pour MIDPARC

Les usages énergétiques dans un parc industriel sont nombreux : éclairage, transports, process industriels, chauffage, climatisation,... Les consommations d'énergie doivent être optimisées dans un souci de compétitivité et de lutte contre le changement climatique. Cela passe par des mesures d'optimisation au niveau des aménagements (éclairage public par exemple), par des choix de conception (matériaux, architecture bioclimatique, installation de panneaux photovoltaïques,...) et par le développement d'écogestes collectifs et individuels.

**Réduire les émissions de gaz à effet de serre**

## Objectifs pour MIDPARC

Décarboner les usages énergétiques du parc

Œuvrer pour l'amélioration de l'efficacité énergétique du parc

# Quelles sont mes obligations?

## Sensibiliser le personnel aux économies d'énergie dans les locaux

De nombreux gestes en faveur des économies d'énergie peuvent être réalisés par les industriels et leurs employés.

Il est demandé aux industriels de réaliser des actions de sensibilisation de leur personnel. Ces actions doivent être régulières. Elles peuvent être ciblées par rapport aux postes de travail ou concerner des gestes collectifs.

Ces actions de sensibilisation doivent être multiples et concerner à minima les thèmes présentés ci-après.

### Les usages de l'électricité dans le quotidien : réduire la consommation

Il s'agit d'encourager le personnel à adopter des écogestes tels que : éteindre la lumière en sortant, éteindre la climatisation ou le chauffage le soir



Et aussi :

Désactiver les fonctions non indispensables : bluetooth, GPS...  
Eteindre les équipements plutôt que les mettre en veille (nuit, week-end)

### Les déplacements : encourager le covoiturage ou l'usage d'une navette collective

En mettant en place des moyens de déplacement tels qu'une navette de transport du personnel, mais aussi à plus petite échelle en mettant en place un planning de covoiturage par exemple, vous encouragez activement les bons comportements.



COVOITURAGE					
JOUR	DATE	LIEU DE DÉPART (plus horaires)	DESTINATION (plus horaires)	NBR. DE PLACES	PRIX
Lun.					
Mar.					
Mer.					
Jeu.					
Vend.					
Sam.					
Dim.					



La maintenance et les achats: choisir des équipements les plus économies en énergie ou éco-conçus (ordinateurs, ampoules, machines, équipements divers)

Il s'agit d'encourager la pratique des achats responsables qui sont une source d'économies telle que :

- Choisir des équipements économies en énergie
- Favoriser les matériels reconditionnés
- Favoriser la réparation avant de remplacer



Et aussi:

Remplacer les ordinateurs fixes par des ordinateurs portables  
Penser à louer et mutualiser  
Recycler les matériels obsolètes

# Que puis-je faire de plus?

## Favoriser les véhicules électriques pour les voitures de fonction et de service



En choisissant des véhicules électriques ou hybrides pour votre flotte, vous affirmez votre engagement dans le développement durable. Ces véhicules sont confortables et silencieux, leur autonomie est désormais de plusieurs centaines de kilomètres.

Des bornes d'alimentation peuvent facilement être installées sur votre lot.

## Développer autant que possible le télétravail

La crise du COVID-19 a donné un grand coup d'accélérateur au développement des technologies de travail à distance et a prouvé l'efficacité de ce modèle.

En favorisant le télétravail de vos collaborateurs, vous leur offrez de meilleures conditions de travail tout en bénéficiant d'une performance optimisée (pas de perte de temps et d'énergie dans les transports, moins de dérangement...). La possibilité de télétravail devient ainsi un avantage concurrentiel en termes d'attractivité et d'efficacité.



## Sensibiliser les collaborateurs à l'éco-conduite

La formation de vos collaborateurs à l'éco-conduite induira plusieurs avantages pour votre entreprise. D'une part, une réduction des consommations de carburant, ce qui génère des économies. D'autre part, une conduite plus sécurisée, et un taux d'accidents plus faible. Enfin, l'éco-conduite, en limitant les consommations de carburant, permet de réduire les émissions atmosphériques et ainsi de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.



## Réaliser un bilan carbone

La réalisation d'un bilan carbone vous permettra d'identifier les postes les plus émetteurs de carbone dans votre entreprise et ainsi de cibler les actions les plus efficaces notamment en matière d'économies d'énergie.



## S'inscrire dans une démarche de certification ISO 50001 (management de l'énergie)

Il est également recommandé de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de management de l'énergie, afin d'optimiser ses consommations sur le long terme.

# Matériaux et équipements

Les choix de matériaux et d'équipements sont un moyen d'agir à différents niveaux et notamment:

- Au niveau des déplacements et donc des émissions de gaz à effet de serre: en privilégiant les matériaux et les fournisseurs locaux.
- Au niveau énergétique en privilégiant les équipements et les solutions les plus sobres en énergie.
- Au niveau de l'eau en choisissant des matériaux plus écologique, plus économies en eau dans leur conception ou dans leur usage.

**Les choix de matériaux et d'équipements sont un moyen d'action essentiel pour participer à la protection de notre environnement.**



## Enjeux pour MIDPARC

Les choix de matériaux et d'équipements pour le parc industriel MIDPARC se font dans un souci de préservation de l'environnement.

Il s'agit de limiter les mouvements de terre, de privilégier les matériaux locaux autant que possible, de favoriser les matériaux et les équipements à plus faible impact environnemental.

L'enjeu est d'encourager les industriels à adopter la même démarche en phase d'exploitation de leur site.

**Favoriser le choix de matériaux et d'équipements respectueux de l'environnement et préservant au mieux les ressources**

## Objectifs pour MIDPARC

**Utiliser les matériaux comme un levier de réduction des émissions de GES**

**Optimiser la gestion des déblais et remblais**

## Que puis-je faire ?

**Utiliser un maximum de matériaux et fournitures issus du recyclage ou de la valorisation ou pouvant être réutilisables/rechargeables : papier et cartons, cartouches d'encre rechargeables**



Des habitudes responsables et durables peuvent être prises sans qu'elles ne génèrent de surcoût ni de désagrément. Il s'agit par exemple de privilégier les fournitures fabriquées à partir de produits recyclés (emballages en carton), de privilégier ce qui est rechargeable (cartouches d'encre), de penser à acheter des équipements reconditionnés, d'éviter les produits jetables au profit du réutilisable... Bien souvent ces achats sont également une source d'économie.



### Inscrire des clauses écologiques dans les marchés d'achats

Un travail de fond peut également être fait avec vos collaborateurs afin d'inscrire des clauses écologiques dans les marchés d'achat. Il peut s'agir par exemple de clauses relatives à l'origine des matières premières (privilégier les fournisseurs locaux), d'achats de produits labellisés, de règles d'emballages (privilégier le vrac).



# Déchets

Le Maroc s'est engagé dans une politique volontariste en matière de gestion des déchets : un arsenal réglementaire s'est développé progressivement, et les ambitions de tri et de recyclage sont là.

La gestion efficiente des déchets d'une zone industrielle est essentielle. C'est l'une des clés de son attractivité, à la fois en termes d'organisation, de logistique, de qualité paysagère et de cadre de vie dans le parc industriel.

**Les industriels implantés sur le territoire marocain doivent s'engager dans une politique de gestion vertueuse de leurs déchets.**



## Enjeux pour MIDPARC

Toute activité industrielle génère des déchets : emballages, déchets dangereux ou banals, résidus de production ou chutes réutilisables. Si certains ont une véritable valeur économique qui garantit leur avenir, d'autres doivent être éliminés. Sur MIDPARC, les industriels sont encouragés à mettre en place des solutions vertueuses destinées à optimiser le recyclage et la valorisation de leurs déchets et à en assurer la meilleure gestion possible, dans le respect de la réglementation en vigueur.

## Assurer une gestion efficiente des déchets

## Objectifs pour MIDPARC

**Traiter les déchets conformément à la réglementation**

**Promouvoir le tri et la valorisation des déchets**

**Favoriser la gestion collective des déchets**

## Quelles sont mes obligations?

**Optimiser les circuits de déchets d'activité : position des zones déchets par rapport aux lieux de production, espaces de dépôt de déchets intermédiaires si nécessaire**



Lors de la définition de vos besoins et de vos échanges avec MIDPARC, puis lors de l'aménagement de vos locaux, il est essentiel d'anticiper la gestion des déchets d'activité, afin d'en faciliter le tri et la collecte. Un parcours optimisé pour vos déchets sera le gage d'un tri plus efficace et d'une meilleure implication de tous. Tout obstacle sur le parcours des déchets (bac éloigné ou difficile à atteindre, trajet compliqué, bac toujours plein...) sera un risque de moindre tri.

**Prendre des dispositions pour garantir la protection au vent et à la pluie des zones déchets extérieures éventuelles**

**Interdiction de déposer des déchets ou résidus industriels sur le lot (à l'air libre), excepté dans des contenants ou espaces adaptés en vue de leur évacuation**

**Interdiction de toute décharge, même temporaire**

Les déchets doivent être stockés dans des bennes ou des conteneurs adaptés, et protégés des intempéries pour éviter les écoulements polluants et les envols.



**Interdiction de déposer des déchets industriels dans les poubelles collectives ou dans les parties communes**

Tout dépôt de déchets d'activités dans les poubelles collectives du parc est strictement interdit.



## Quelles sont mes obligations?

### Eliminer les résidus industriels dangereux conformément à la réglementation

Sur MIDPARC, il est demandé aux industriels de respecter scrupuleusement les réglementations nationales concernant la gestion des déchets. Une attention particulière doit être portée aux déchets dangereux, tant pour leurs conditions de stockage que pour leur transport, traitement et élimination par des filières autorisées.



### Déposer les ordures ne présentant pas de danger pour l'environnement dans les poubelles collectives

Les déchets ménagers et non recyclables (restes de repas par exemple) doivent être déposés dans les poubelles collectives. Les déchets recyclables tels que le papier, les bouteilles en plastique... devront plutôt être envoyés dans des filières adaptées afin de leur offrir une seconde vie.



**À chaque bac  
ses déchets !!!**



**Assurer, autant que possible, un stockage des déchets de manière à les rendre invisibles depuis la voie principale.**

Les aires de stockage des déchets d'activité devront être installées à l'arrière des bâtiments, autant que possible à l'abri des regards. Ils devront être invisibles depuis la voie d'accès principale.

# Que puis-je faire de plus?

## Former et sensibiliser les collaborateurs au tri des déchets

La formation et la sensibilisation de tous vos collaborateurs est un facteur clé de succès. Il s'agit à la fois de leur expliquer vos attentes, et aussi de les impliquer dans les solutions mises en place : prendre en compte leurs difficultés et leurs questions sur le sujet, mettre en place des challenges ou des gratifications pour les comportements exemplaires. La bonne prise en compte des enjeux environnementaux sur le site peut aussi être considérée comme un outil d'émulation collective.



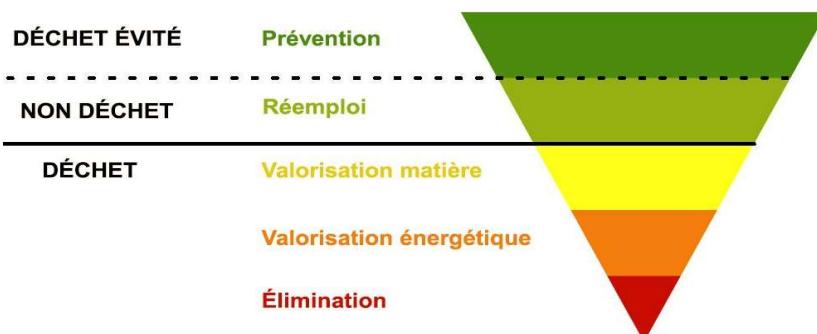
**Favoriser systématiquement les filières de recyclage et de valorisation des déchets d'activité : la mise en décharge est le dernier recours, acceptable uniquement pour les déchets ultimes (non recyclables ni valorisables)**

Se fixer un objectif de pourcentage de déchets recyclés / valorisés



Au sein de MIDPARC, nous souhaitons agir collectivement pour une gestion optimale des déchets. Dans ce contexte, la mise en décharge doit être la solution ultime, réservée uniquement aux déchets ne pouvant pas être valorisés ou recyclés. Nous encourageons donc chaque industriel à privilégier systématiquement les filières les plus vertueuses pour la gestion de leurs déchets d'activité.

Cela passe par une recherche approfondie des solutions d'élimination retenues, avec une veille régulière sur les nouvelles filières: il s'agit en effet d'activités en plein développement, et une filière non existante aujourd'hui peut l'être demain.



En se fixant des objectifs de valorisation / recyclage de vos déchets, vous vous inscrivez dans une démarche de suivi et d'amélioration continue.

# Ecosystèmes et biodiversité

Le Maroc abrite une riche biodiversité mais celle-ci est soumise à de fortes pressions : pollutions des eaux et des sols, pratiques agricoles inadaptées, surpâturage, incendie, tourisme de masse, développement d'infrastructures de transport, et bien sûr l'urbanisation et les pressions démographiques. Le changement climatique aggrave encore cette situation. La biodiversité dite « ordinaire » est également soumise à de fortes pressions : toutes les solutions permettant de protéger les espèces animales et végétales locales et permettant de renforcer leur présence sont à mettre en œuvre.



## Enjeux pour MIDPARC

Le site d'implantation du parc industriel MIDPARC n'abrite pas d'espèces floristiques ou faunistiques d'intérêt biologique et écologique. Cependant, l'aménagement du parc devrait permettre à des espèces présentes dans le secteur de continuer à se nourrir ou de se réfugier : oiseaux, insectes, abeilles, escargots,... Les industriels installés sur le site peuvent participer à cet effort de développement et de maintien de l'équilibre de l'écosystème.

## Renforcer la biodiversité

## Objectifs pour MIDPARC

**Développer la faune locale via les espèces florales (insectes, abeilles...)**

**Garantir un mode de gestion des espaces verts raisonnable et adapté**

## Quelles sont mes obligations?

### Entretenir les espaces verts sans utiliser de produits phytosanitaires

Sur votre site, les espaces verts sont assez réduits : c'est le résultat d'un choix de densité et d'économie de foncier sur le parc industriel. Dans ce contexte, il est demandé d'entretenir vos espaces verts sans utiliser de produits phytosanitaires. Les techniques de désherbage manuel ou thermique sont obligatoires.

Cette consigne devra être clairement affirmée auprès de vos employés en charge de l'entretien des espaces verts, et de vos éventuels prestataires.

En cas de besoin (plantes malades), les traitements appliqués devront obligatoirement être biologiques.



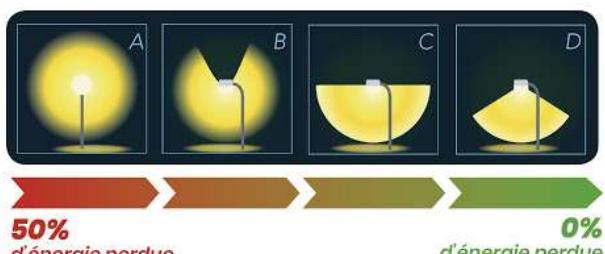
### Respecter les haies et les plantations pour permettre le développement de la biodiversité ordinaire

Les plantations qui sont présentes sur votre site sont précieuses et doivent être respectées : elles doivent être maintenues en bon état d'entretien, être taillées si nécessaire. Les éventuels déchets et mégots doivent être régulièrement ramassés. Le déversement de liquides y est formellement interdit. Au quotidien, elles doivent être considérées comme des abris potentiels pour de nombreux animaux, et doivent donc faire l'objet de précautions.

### Limiter la pollution lumineuse au strict minimum



Les éclairages nocturnes perturbent le cycle biologique de nombreux animaux et même des plantes. Il est donc demandé de réduire au strict minimum les éclairages inutiles la nuit. Cela peut se faire par l'utilisation d'horloges, de réducteurs de luminosité, de cellules de détection de présence ou de minuteries. Les enseignes lumineuses et autres éclairages signalétiques seront également réduits et éteints la nuit.



Les choix de luminaires seront également optimisés pour éviter toute perte de lumière vers le ciel.

# Risques naturels et technologiques

La durabilité des territoires et de leur aménagement est directement contrainte par les risques naturels et technologiques. A l'échelle de l'aménagement d'une zone industrielle, la prévention de ces risques nécessite de développer une approche transversale intégrée à la conception de la zone. A l'échelle des unités industrielles, la prévention des risques technologiques passe par le respect des règles urbanistiques et réglementaires.

**La prévention des risques naturels et technologiques est un préalable à toute opération d'aménagement: elle doit être intégrée à leur conception comme à leur exploitation.**



## Enjeux pour MIDPARC

A l'échelle du parc industriel, de nombreuses industries vont cohabiter. Il est important de maîtriser les risques associés.

En phase de conception, des mesures limitant les risques d'inondation sur le site sont mises en place afin de garantir la sécurité de tous.

Une maîtrise parfaite des risques technologiques par les industriels renforcera la résilience du site.

**Maîtriser le risque industriel lié au développement du parc, et le risque inondation**

## Objectifs pour MIDPARC

**Réduire la vulnérabilité du parc face au risque inondation**

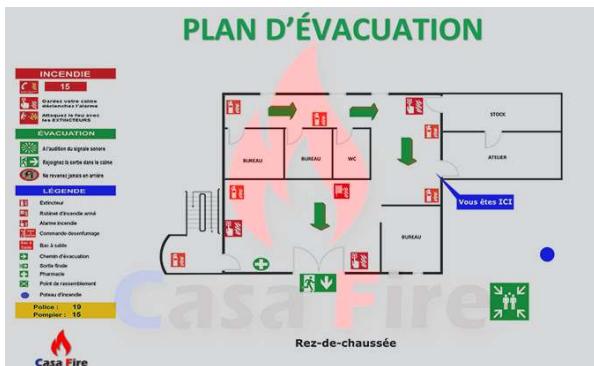
**Limiter le risque industriel**

# Quelles sont mes obligations?

## Respecter la réglementation sur les installations classées et maîtriser les risques en dehors des limites de chaque unité

Si vous êtes une installation classée, une réglementation spécifique s'applique.

Toutes les installations classées doivent être en règle et bénéficier d'autorisations d'exploiter représentatives de l'ensemble de leurs activités (mises à jour effectuées si nécessaire).



## Soumettre les plans relatifs à la sécurité incendie aux organismes habilités

Afin de garantir la sécurité de tous, l'ensemble des plans et notices relatifs à la sécurité incendie devront être validés par les autorités compétentes avant la mise en exploitation de l'unité industrielle.

## Maintenir le passage des services d'urgence libre à tout moment

Le plan d'aménagement de votre parcelle a été réalisé en prenant en compte les besoins des services de secours. Leurs accès doivent impérativement rester libres de tout obstacle, à tout moment, pour garantir la sécurité de tous. Il est interdit d'y stationner même temporairement, d'y déposer des marchandises entrantes ou sortantes ou tout autres matériaux et équipements.



## Disposer des équipements de rétention et de protection contre toute pollution ou nuisance

Tous les produits susceptibles de créer une pollution du sol ou des eaux doivent être stockés sur des rétentions de dimensions et de qualité adaptées. Les matériaux doivent être impérativement adaptés aux produits contenus. Les rétentions doivent être maintenues en bon état, à l'abri de la pluie.



# Que puis-je faire de plus?

## Mettre en place un plan d'urgence

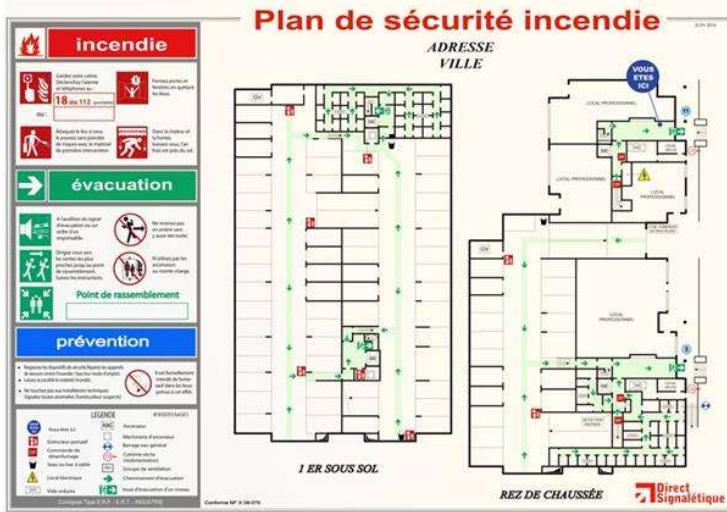
En fonction des activités de votre unité industrielle, la mise en place d'un plan d'urgence peut être judicieuse.

Le plan d'urgence va recenser les situations de crise et d'urgence possibles et définir les mesures à prendre, les moyens de secours à mettre en œuvre.

Il permettra d'identifier les cas d'urgence et les situations à risque, les personnes ressources à mobiliser, les moyens matériels permettant de gérer la situation au mieux...

C'est donc un outil de sécurité pour l'ensemble du personnel ainsi que pour l'environnement.

La mise en œuvre d'un plan d'urgence est vivement recommandée sur MIDPARC.



# Santé

Dans tout aménagement d'envergure, les enjeux de santé publique sont majeurs : pollution de l'air, de l'eau, bruit... sont responsables de nombreuses maladies et de mal-être en général. A l'échelle d'un aménagement d'un parc industriel, il est possible d'agir pour limiter les nuisances et pollutions et leurs répercussions sur la santé de tous.

**Agir en faveur de la santé publique est un devoir social et économique collectif.** Les grands aménageurs et les industriels ont un rôle important à jouer. Les enjeux sont majeurs : ils sont sociétaux et économiques.



## Enjeux pour MIDPARC

De nombreuses personnes vont travailler dans MIDPARC et ses abords : employés, visiteurs, personnel d'entretien...

Il est de la responsabilité de chaque industriel de préserver leur santé. Pour cela, les pollutions et nuisances doivent être maîtrisées, les normes de rejet doivent être respectées. Toutes les mesures envisageables doivent être mises en œuvre dans un objectif de santé publique, que ce soit en phase chantier ou lors de l'exploitation des unités industrielles.

## Préserver la santé des usagers du parc et des riverains

## Objectifs pour MIDPARC

**Limiter les nuisances sonores et préserver la qualité de l'air en phases chantier et exploitation**

## Quelles sont mes obligations?

### Interdire la création d'obstacles permanents à la pénétration de l'air et de la lumière dans les bâtiments

Afin de garantir de bonnes conditions d'éclairage naturel et de ventilation, il est interdit d'encombrer les portes, fenêtres et toute ouverture avec des stockages (même temporaires), des équipements...



### Proscrire le stockage des détritus, déjections ou substances diverses susceptibles de faire proliférer insectes, vermines ou rongeurs, ou de créer une gêne ou insalubrité, un risque d'épidémie ou d'accident

Le stockage de vos déchets doit être fait de manière adaptée à leurs caractéristiques, dans des bennes ou des contenants adaptés. Leur évacuation doit être aussi fréquente que nécessaire pour éviter toute prolifération d'insectes, rongeurs et autres vermines, et ainsi limiter les risques pour l'hygiène et la salubrité de tous.



## Quelles sont mes obligations?

### Respecter les seuils fixés pour le niveau de bruit

### Prévoir des mesures de précautions supplémentaires de réduction du bruit pendant la nuit

Les niveaux de bruit qui vous sont prescrits dans les pièces réglementaires accompagnant votre implantation (cahier de charges urbanistique en particulier) sont à respecter impérativement.

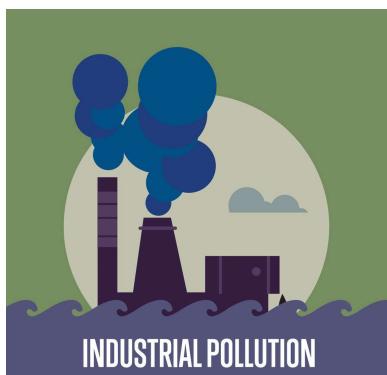
Il est en particulier spécifié que le niveau de bruit diurne ne peut dépasser 75 dB(A) au droit de la façade des bureaux les plus proches.

Un effort supplémentaire est exigé la nuit, pour réduire le niveau de bruit et ainsi limiter la gêne pour le voisinage (entreprises voisines en particulier).



### Assurer le traitement des fumées, odeurs ou autres émanations gazeuses

### Contrôler les rejets atmosphériques en utilisant si nécessaire toutes techniques évoluées d'épuration physique, chimique ou autre



Le traitement des fumées et autres émissions atmosphériques de votre unité est obligatoire. Le respect des normes en vigueur et des demandes spécifiques de MIDPARC s'impose à votre unité. Toute technique adaptée d'épuration physique ou chimique de vos émissions gazeuses doit être mise en place, dans le but de respect des normes nationales ou internationales de rejet.

La qualité des rejets atmosphériques doit être régulièrement vérifiée par un laboratoire spécialisé.



## Que puis-je faire de plus?

### S'inscrire dans une démarche de certification ISO 45001 (management de la santé et de la sécurité au travail)

Il est recommandé de s'inscrire dans une démarche de certification ou de labellisation relative au management de la santé et de la sécurité au travail.

Une telle démarche bénéficiera à vos employés, dont la protection de la santé doit être une priorité. Elle vous permettra de plus d'anticiper les risques liés à leurs postes de travail, et de limiter ainsi les risques d'accidents du travail. Leurs conditions de travail seront améliorées, ce qui renforcera également l'attractivité de votre établissement.



# Ambiances et espaces publics

Les attentes concernant les zones industrielles ont aujourd’hui évolué. La simple logique d’aménager des parcelles et d’assurer leur commercialisation n’est plus suffisante. Il s’agit aujourd’hui de prévoir un dispositif de gestion et d’animation des zones pour garantir la pérennité des aménagements et assurer le bien être des usagers. Une attention particulière doit être également portée aux aménagements paysagers pour rendre la zone agréable et harmonieuse.

**La gestion durable d’une zone industrielle est un véritable atout pour son attractivité.**



## Enjeux pour MIDPARC

La qualité des aménagements de MIDPARC et son ambiance paysagère ne peuvent être maintenues sans un effort collectif. La gestion des espaces communs (entretien, sécurité, collecte des déchets,...) sera assurée avec soin, dans le cadre d’un service intégré à l’offre d’accueil.

Chaque industriel doit également assurer un entretien exemplaire de son lot afin que l’ambiance générale soit homogène et agréable pour tous.

**Favoriser un aménagement paysager de qualité**

**Préserver la qualité des espaces communs du parc industriel**

**Favoriser les animations dans le parc**

## Objectifs pour MIDPARC

### Mettre en place une charte paysagère

**Harmoniser le traitement paysager des interfaces entre espaces privés et espaces communs**

**Assurer une gestion durable du parc**

**Créer une animation dans le parc**



## Quelles sont mes obligations?

**Maintenir l'unité industrielle en parfait état esthétique : entretien des espaces verts, nettoyage réguliers**

**Maintenir les éclairages extérieurs en bon état de fonctionnement**

Il est indispensable d'assurer des nettoyages réguliers de l'ensemble de vos espaces extérieurs: ramassage des envols, nettoyage des façades, balayage des parkings... ces entretiens doivent être aussi fréquents que nécessaires afin de garantir à tout moment la propreté irréprochable de votre unité.

Pour favoriser le sentiment de sécurité, les éclairages extérieurs doivent également être maintenus de façon à rester opérationnels



**Sécuriser l'unité industrielle**

Chaque unité doit être correctement sécurisée, qu'il s'agisse de la sécurité des process mis en place (protection contre les risques d'incendie, d'explosion, d'émanations...) ou des risques d'intrusion (présence d'un gardien ou d'un dispositif de surveillance des entrées).



## Que puis-je faire de plus?

### Participer aux actions communes mises en place sur le parc : animations, mutualisations...

Divers services et animations sont mis en place sur MIDPARC afin de faciliter la vie de tous, de créer du lien, de chercher des synergies.

Chaque industriel est invité à y participer et à encourager ses équipes à y participer.

Chacun gagnera à diffuser largement les informations sur les services mis en place, à les utiliser et à encourager ses équipes à en profiter.



### Sensibiliser le personnel au respect des espaces et équipements publics : espaces verts communs, ramassage des déchets envolés, respect des signalisations, éclairage public...

Il vous est demandé de sensibiliser votre personnel au respect des équipements et espaces communs sur le parc. Le vandalisme ne doit pas s'inviter dans MIDPARC, c'est la responsabilité de tous.



# Insertion, formation et sensibilisation

La création d'un parc industriel d'envergure est un atout fort pour le développement du territoire : c'est une opportunité pour attirer de nombreux investisseurs, de créer de nombreux emplois, de permettre aux salariés du secteur de découvrir de nouveaux métiers, de monter en compétences...

Il s'agit donc d'une opportunité sociale et économique pour le territoire. Afin que ces potentiels puissent pleinement s'exprimer, des actions d'accompagnement sont nécessaires pour former du personnel, pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes, pour accompagner les entreprises dans leur développement.



## Enjeux pour MIDPARC

L'une des vocations de MIDPARC est de participer au développement économique et social du territoire, dans une dynamique socio-responsable et durable.

Chaque industriel s'implantant sur le parc participe de fait à cette dynamique et doit s'y impliquer.

**Ouvrir pour le développement social territorial**

**Promouvoir le développement durable**

## Objectifs pour MIDPARC

**Contribuer à la création d'emplois**

**Favoriser l'insertion professionnelle des personnes formées par les instituts locaux**

**Fédérer les parties prenantes autour des principes de développement durable**



# Quelles sont mes obligations?



## Respecter la charte éthique de MIDPARC SA

### CHARTE ETHIQUE

La charte éthique de MIDPARC est une pièce contractuelle que chaque industriel doit respecter au quotidien.



#### Préambule :

La société Midparc SA, avec toutes ses filiales, s'est engagé dans une démarche volontariste en matière de compliance, de pratique éthique et de développement durable dans le cadre de l'ensemble de ses activités au sein de la zone franche d'exportation de Nouaceur dite Midparc.

Cette démarche s'étend et s'impose à l'ensemble des partenaires, clients et fournisseurs de la société. Son respect scrupuleux conditionne les relations contractuelles que Midparc SA peut établir.

Cette Charte, à destination de ses fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, prestataires de services et ses clients industriels (ci-après le(s) « Partenaire(s) »), formalise les engagements attendus par Midparc en matière de compliance et d'éthique, de lutte contre la corruption, de respect des droits de l'Homme et des normes du travail, de protection de la santé et de la sécurité des personnes travaillant sur le site, notamment sur les chantiers, et de protection de l'environnement.

En adhérant à cette charte, les Partenaires s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour respecter et mettre en œuvre eux même et leurs employés, et pour faire respecter et mettre en œuvre par leurs propres fournisseurs et sous-traitants, l'ensemble des principes qui y sont exposés, en conformité des dispositions contractuelles et des législations nationales et internationales applicables.

Tout manquement délibéré du Partenaire aux principes exposés dans cette charte constituera un manquement à ses obligations contractuelles, susceptible d'entrainer, en fonction de la gravité de ce manquement, l'application des mesures coercitives prévues au contrat, pouvant aller le cas échéant jusqu'à la résiliation pure et simple du contrat aux torts du Partenaire, sans préjudice des dommages subis.

## Favoriser l'insertion professionnelle des personnes formées par les instituts locaux (IMA, ISMALA...)

L'une des vocations de MIDPARC est de contribuer au développement économique du territoire et ainsi de lutter contre le chômage et la pauvreté.

Il est demandé aux industriels de se rapprocher des instituts locaux de formation pour recruter du personnel.



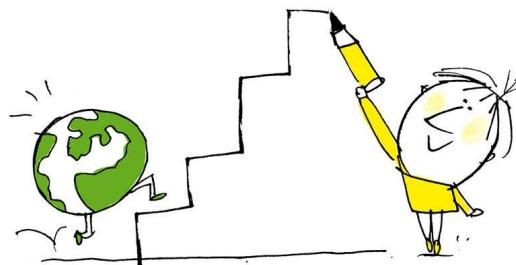
## Que puis-je faire de plus?

### Créer des partenariats avec les acteurs de l'emploi (ex : ANAPEC) pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emplois

Afin de répondre au mieux à vos besoins en personnel et d'optimiser vos recrutements, il peut être intéressant de mettre en place un partenariat avec l'ANAPEC locale: recherche de candidats, orientation vers les formations adaptées, conseils dans le recrutement...

### Informer et sensibiliser l'ensemble des collaborateurs sur les questions de développement durable

Afin de les faire adhérer au mieux à la démarche globale de développement durable sur MIDPARC et dans votre entreprise, il est recommandé de réaliser des séances de formation et d'information sur les enjeux de développement durable et sur vos attentes dans ce domaine. Ces formations et informations peuvent avoir diverses formes: affichage, 1/4h d'information, jeux et challenges, formations spécifiques aux postes de travail... c'est à vous de définir les outils les mieux adaptés à votre entreprise et à vos attentes dans le domaine.



### S'engager dans une démarche de management environnemental (ex : ISO14001)

S'engager dans une démarche de management environnemental vous permettra de structurer votre démarche de développement durable, de vous fixer des objectifs réalistes et adaptés à vos besoins, de vous auto-évaluer régulièrement, de mettre de la rigueur dans vos procédures et de vous inscrire dans une démarche d'amélioration continue.



### S'engager dans une démarche ou label RSE



Il est particulièrement intéressant de s'engager dans une démarche RSE.

Au Maroc, il existe un label RSE développé par la CGEM par exemple, mais d'autres labels existent (label Lucie, Engagé RSE ou B Corp par exemple). Ces démarches permettent de mettre en place une dynamique RSE, d'optimiser vos performances par une organisation optimisée, de valoriser votre stratégie RH et de renforcer l'attractivité de votre entreprise.

# Attractivité, dynamique économique et filières locales

Le développement d'entreprises nouvelles sur le territoire est un formidable moteur de l'économie locale: nombreux sont les fournisseurs, prestataires de services et sous-traitants qui vont bénéficier de nouveaux marchés et ainsi se développer : c'est ainsi qu'une dynamique positive va s'installer.



## Enjeux pour MIDPARC

Dans le cadre du développement d'un parc industriel, diverses actions sont possibles pour dynamiser l'économie locale. MIDPARC s'est ainsi impliqué dans des partenariats avec les ministères pour favoriser le développement de l'écosystème industriel aéronautique sur l'opération. Les industriels ont aussi leur pierre à ajouter à l'édifice, principalement grâce à leur implication dans l'économie locale.

**Œuvrer pour le développement économique sectoriel et territorial**

## Objectifs pour MIDPARC

**Développer une zone compétitive contribuant au développement de l'écosystème industriel aéronautique Marocain**

## Quelles sont mes obligations?

### Recourir préférentiellement aux entreprises locales pour les services

A qualité de service équivalent, il est demandé aux industriels implantés sur MIDPARC de favoriser les entreprises locales de service.

### Recourir préférentiellement aux entreprises locales pour les fournitures

A qualité de produit et de service équivalent, il est demandé aux industriels implantés sur MIDPARC de favoriser les fournisseurs locaux.

SUPPORT  
LOCAL  
BUSINESS

